





## PRISE DE VUE N°9 Date de la prise de vue : 19 février 2015 à 14h00

### Prise de vue :

Lieu de la prise de vue :  
Chez Souchaud

Angle de vue de l'état initial : 100°  
Azimut : 76°

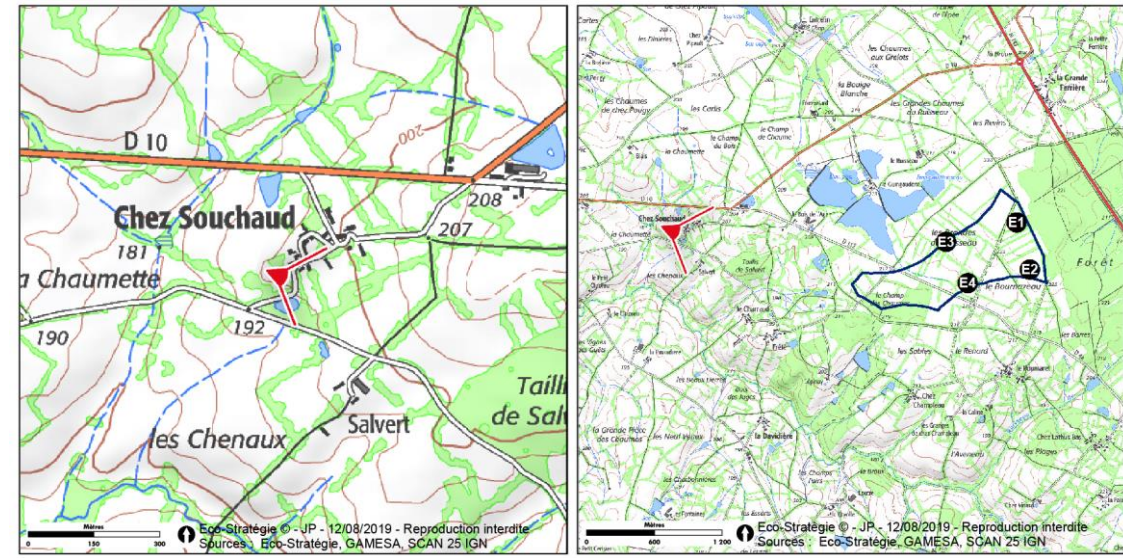
Coordonnées géographiques du point de vue :  
Lambert 93 X : 532534 ; Y : 6575149

Eolienne la plus proche : R3 à 2.3 km  
Eolienne la plus éloignée : R2 à 3.1 km  
Altitude du lieu de la prise de vue : 197 m

### Projet :

Hauteur des éoliennes : 180 m en bout de pale

### Localisation :



### Raison du choix de la prise de vue :

L'objectif de la prise de vue est d'illustrer les visibilités sur les parcs et projets éoliens sur le hameau Chez Souchaud, lieu de vie proche du projet éolien du Renard.

### Commentaire paysager :

Le projet éolien du Renard est masqué par la végétation bocagère très dense de cette sortie de bourg sud. Ainsi, seuls les mouvements de pales des éoliennes R1 et R2 seront possiblement perceptibles depuis ce point de vue, à l'arrière d'un masque de branchage imposant. Ce masque végétal sera d'autant plus dense en période estivale et supprimera les visibilités sur le projet.

Du fait de la proximité, le niveau d'incidence retenu depuis ce point de vue est faible.

### État initial 100° :



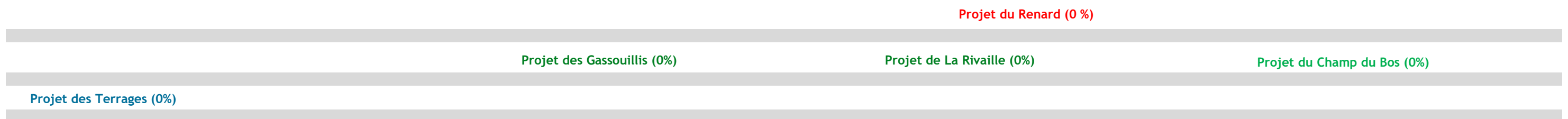
**Vue schématique 100° :**



**Vue projetée 100° :**



**Frises de visibilité :**



**Prise de vue :**

Lieu de la prise de vue :

RD 10 à la sortie sud-ouest de St-Rémy-en-Montmorillon

Angle de vue de l'état initial : 100°

Azimut : 118,71°

Coordonnées géographiques du point de vue :

Lambert 93 X : 537566 ; Y : 6578958

Eolienne la plus proche : R1 à 4.3 km

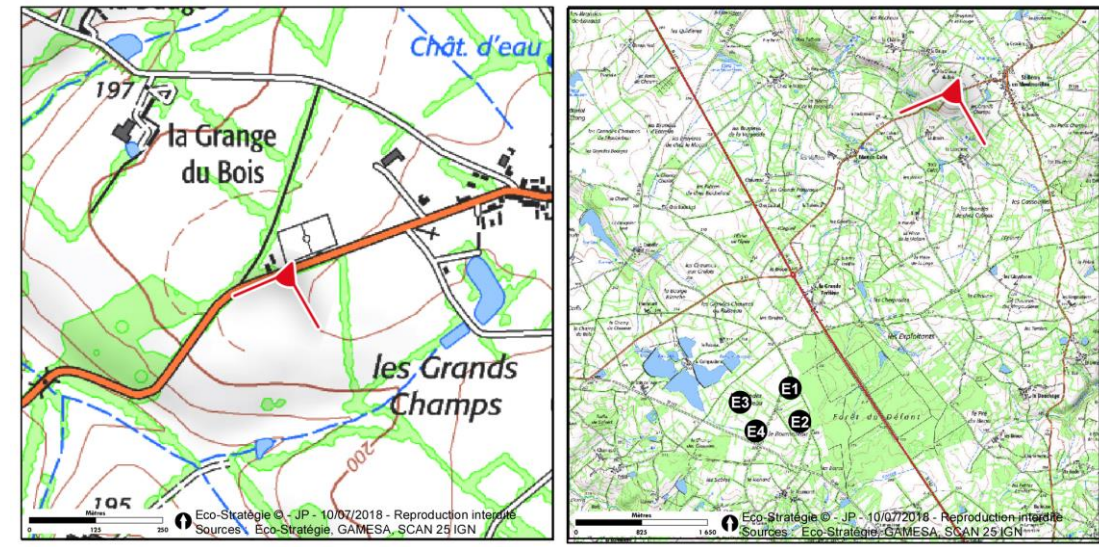
Eolienne la plus éloignée : R4 à 4.9 km

Altitude du lieu de la prise de vue : 205 m

**Projet :**

Hauteur des éoliennes : 180 m en bout de pale

**Localisation :**



**Raison du choix de la prise de vue :**

L'objectif de la prise de vue est d'illustrer les visibilitées sur le projet éolien du Renard et sur les parcs et projets du territoire d'étude depuis la sortie de St-Rémy-en-Montmorillon le long de la RD 10 (axe de circulation et lieu de vie de l'aire d'étude rapprochée).

**Commentaire paysager :**

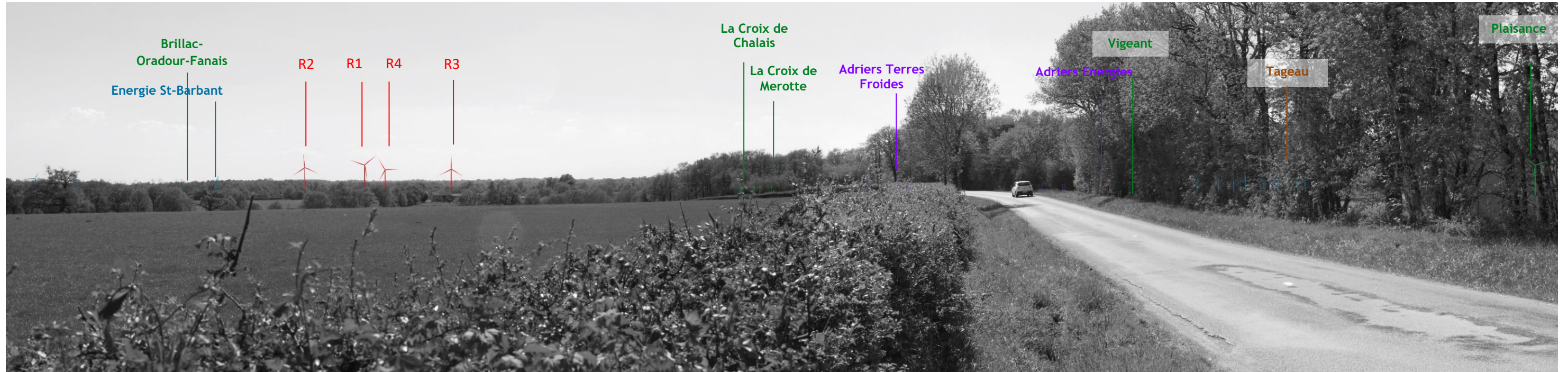
L'ensemble du projet éolien du Renard est visible depuis ce point de vue, avec un agencement lisible sans aucun chevauchement de machines. Les éoliennes sont réparties avec un rapprochement des éoliennes R1 et R4 qui ne nuit pas à la lisibilité globale de l'aménagement. L'emprise visuelle verticale du parc éolien est légèrement réduite par la ligne d'horizon boisée des Terres Froides qui permet de masquer une partie des mâts des machines. Le rapport d'échelle est atténué par les éléments végétaux verticaux qui composent le paysage et notamment la végétation arborée de bord de route. Cela participe à limiter la prégnance de l'aménagement dans le panorama observé. Le **niveau d'incidence** depuis ce point de vue est identifié à **modéré** du fait de la proximité du projet éolien.

Le projet éolien d'Energie Barbant est le seul projet éolien également visible depuis ce point de vue. Il est en co-visibilité indirecte avec le projet éolien du Renard et une respiration visuelle est maintenue entre les deux aménagements. Le projet éolien d'Energie Barbant étant plus éloigné, les visibilitées sont plus réduites (essentiellement des bouts de pales et quelques moyeux) et le parc est plus discret. Ainsi, le **niveau d'incidence cumulée** du projet éolien du Renard vis-à-vis du projet éolien de Saint-Barbant est ainsi évalué à **faible**.

**État initial 100° :**



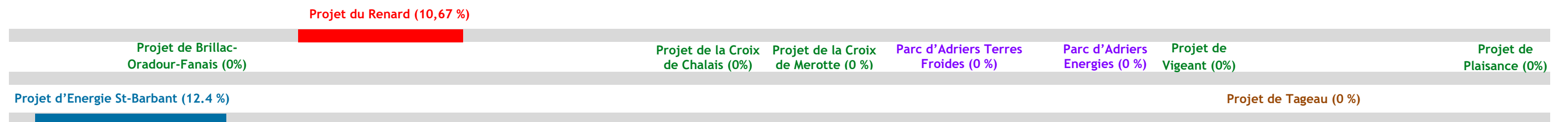
**Vue schématique 100° :**



**Vue projetée 100° :**



**Frises de visibilité :**









**Prise de vue :**

Lieu de la prise de vue :  
RD 942, sortie nord de Bussière-Poitevine

Angle de vue de l'état initial : 100°  
Azimut : 305°

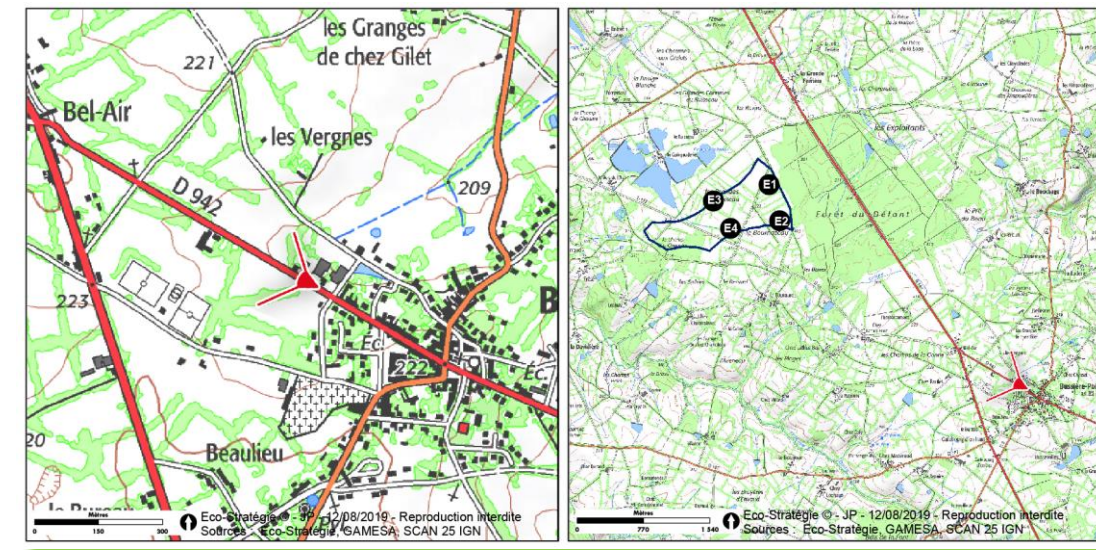
Coordonnées géographiques du point de vue :  
Lambert 93 X : 538255 ; Y : 6572968

Eolienne la plus proche : R2 à 3.3 km  
Eolienne la plus éloignée : R3 à 4.0 km  
Altitude du lieu de la prise de vue : 217 m

**Projet :**

Hauteur des éoliennes : 180 m en bout de pale

**Localisation :**



**Raison du choix de la prise de vue :**

L'objectif de la prise de vue est d'illustrer les visibilités depuis la RD 942, axe de circulation primaire, à la sortie de Bussière-Poitevine, lieu de vie de l'aire d'étude rapprochée.

**Commentaire paysager :**

Bien que disposé selon une ligne régulière, le projet éolien du Renard n'est pas visible dans son ensemble depuis la sortie nord-ouest de Bussière-Poitevine : les éoliennes se situent en arrière-plan d'un dense masque de branchage et de troncs.

L'éolienne R1 est complètement masquée par ce masque végétal et les trois autres machines sont partiellement visibles, en arrière-plan par transparence. En effet, quelques bouts de pales dépassent de la masse végétale et le mouvement du rotor peut être perceptible. Ainsi, malgré la proximité relative du projet éolien du Renard, les perceptions du projet sont fortement limitées en période hivernale et le seront d'autant plus en été avec le feuillage du bocage. Le niveau d'incidence est évalué à faible.

Les visibilités sur les autres parcs et projets éoliens du territoire d'étude ne sont pas effectives depuis ce point de vue.

**État initial 100° :**



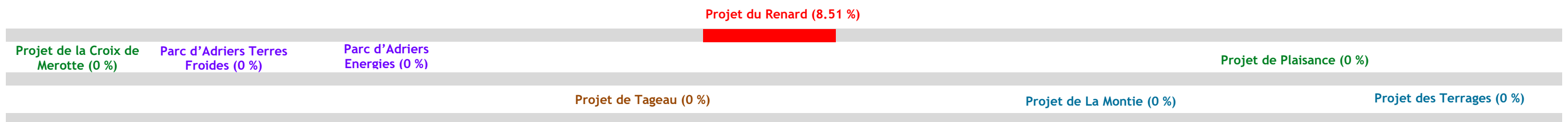
**Vue schématique 100° :**



**Vue projetée 100° :**



**Frises de visibilité :**







**Prise de vue :**

Lieu de la prise de vue :  
RD 112a, sortie est d'Adriers

Angle de vue de l'état initial : 100°  
Azimut : 202°

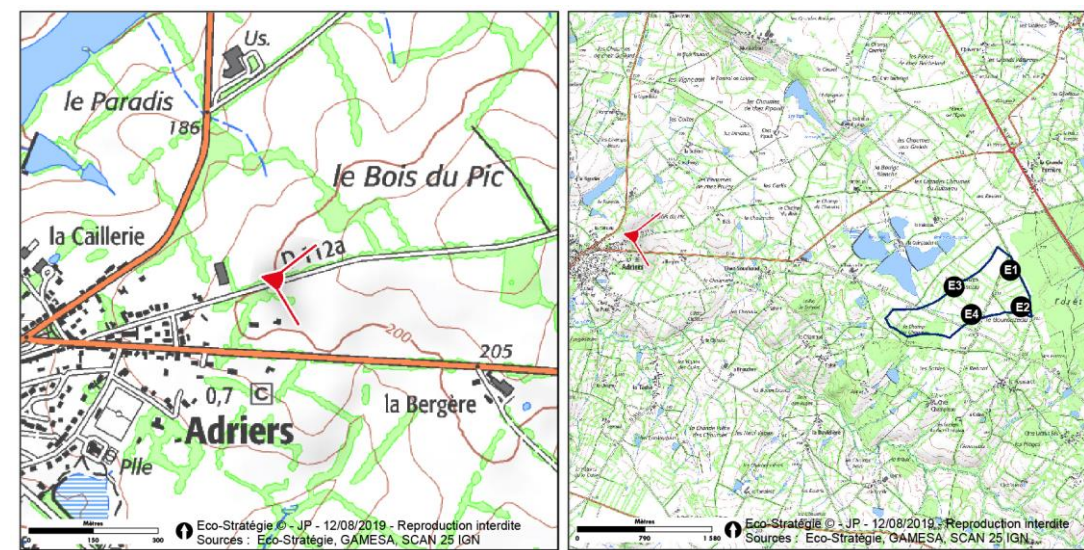
Coordonnées géographiques du point de vue :  
Lambert 93 X : 531160 ; Y : 6575657

Eolienne la plus proche : R3 à 3.7 km  
Eolienne la plus éloignée : R2 à 4.5 km  
Altitude du lieu de la prise de vue : 131 m

**Projet :**

Hauteur des éoliennes : 180 m en bout de pale

**Localisation :**



**Raison du choix de la prise de vue :**

L'objectif de la prise de vue est d'illustrer les effets visuels du projet éolien du Renard et les effets cumulés depuis l'axe départemental RD 112a à la sortie du village d'Adriers (lieu de vie de l'aire d'étude rapprochée).

**Commentaire paysager :**

Bien que disposé selon une ligne régulière, le projet éolien du Renard n'est pas visible dans son ensemble depuis ce point de vue. Les éoliennes se trouvent en arrière-plan de la ligne d'horizon boisée qui masque la quasi-totalité de l'éolienne R1 et fait apparaître 3 machines au sein d'une trouée dans la végétation. Les éoliennes visibles sont disposées sans chevauchement, de façon lisible, dans un rapport d'échelle en cohérence avec les éléments observés dans le panorama. Notons que le panorama n'est pas cadré sur l'axe de la route mais sur la vision périphérique, dans une fenêtre dans la végétation. Ainsi, malgré la proximité relative du projet éolien du Renard, les perceptions du projet sont limitées et le **niveau d'incidence** est évalué à **faible**.

Le projet éolien d'Energie Saint-Barbant et le parc existant de Landes Energie sont également partiellement visibles à droite du panorama. Dans les deux cas, les éoliennes se confondent avec les arbres de la ligne d'horizon. Au vu de l'effet visuel limité du projet éolien du Renard depuis ce point de vue, les **effets cumulés** sont évalués à **faibles**.

**État initial 100° :**



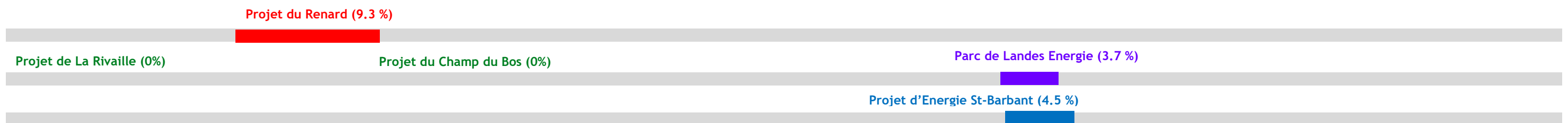
**Vue schématique 100° :**



**Vue projetée 100° :**



**Frises de visibilité :**









**Prise de vue :**

**Lieu de la prise de vue :**

Intersection de la RD 10 et de la voie ferrée à Lathus-St-Rémy

Angle de vue de l'état initial : 100°

Azimut : 203°

**Coordonnées géographiques du point de vue :**

Lambert 93 X : 543271 ; Y : 6584386

Eolienne la plus proche : R1 à 12.0 km

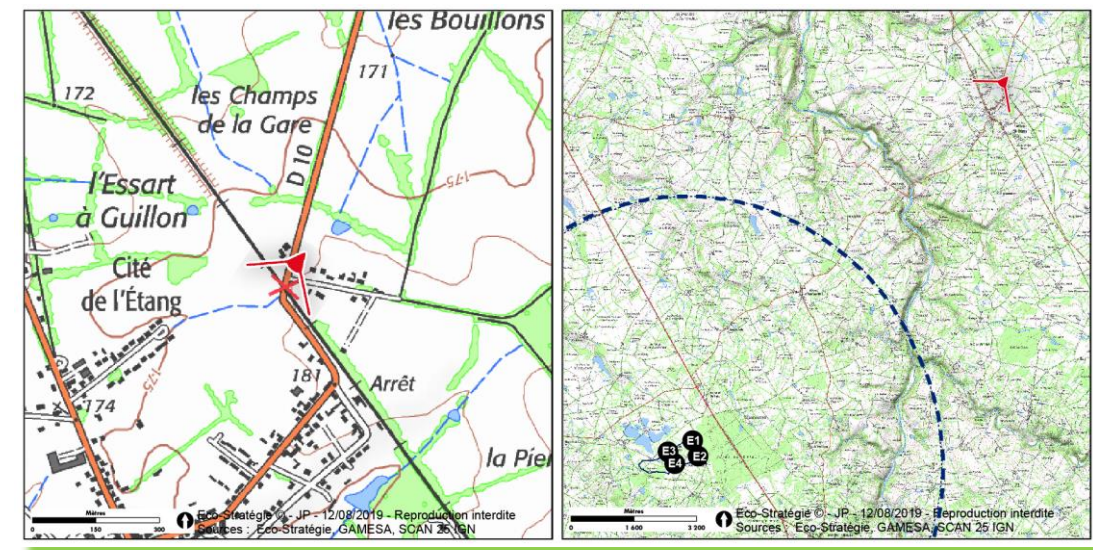
Eolienne la plus éloignée : R4 à 12.7 km

Altitude du lieu de la prise de vue : 180 m

**Projet :**

Hauteur des éoliennes : 180 m en bout de pale

**Localisation :**



**Raison du choix de la prise de vue :**

L'objectif de la prise de vue est d'illustrer les effets visuels depuis ces deux axes de circulation (voie ferrée et RD 10) ainsi que depuis le village de Lathus-St-Rémy, lieu de vie de l'aire d'étude éloignée.

**Commentaire paysager :**

L'ensemble du projet éolien du Renard est visible, au-dessus de la ligne d'horizon boisée lointaine de ce point de vue, en co-visibilité directe avec le village de Lathus-St-Rémy. La taille modérée du projet éolien à 4 machines permet une bonne lisibilité d'ensemble de l'aménagement malgré le chevauchement entre les éoliennes R1 et R4. Cette superposition de machine présente l'avantage de réduire davantage l'emprise visuelle horizontale, déjà atténué par la distance. Bien que les machines dépassent au-dessus de la ligne d'horizon lointaine, le rapport d'échelle est en cohérence avec les éléments verticaux qui composent le panorama (ligne électrique, arbres, château d'eau, bâtiments et habitations) et qui coupent l'horizon. Notons que le bas des machines est masqué par la végétation ce qui réduit l'emprise visuelle verticale du projet. Ainsi, le **niveau d'incidence** du projet éolien du Renard depuis ce point de vue est évalué à **modéré**.

Depuis ce point de vue, le projet éolien des Gassouillis est visible, en co-visibilité indirecte avec le projet du Renard. Il s'inscrit selon une disposition relativement similaire (superposition de certaines machines par groupe de deux, espacement semblable entre les groupes de machines). Les éoliennes peuvent sembler faire partie d'un seul et même parc. Le projet des Gassouillis est toutefois plus proche de Lathus-St-Rémy ce qui implique des emprises horizontales et verticales plus importantes. Les éoliennes de Plaisance, La Montie, Tagueau et Terrages sont également perceptibles à droite du panorama derrière un masque de branchages. Ces parcs se superposent les uns aux autres. Ainsi, l'**effet cumulé** du projet éolien du Renard est évalué à **modéré**.

**État initial 100° :**



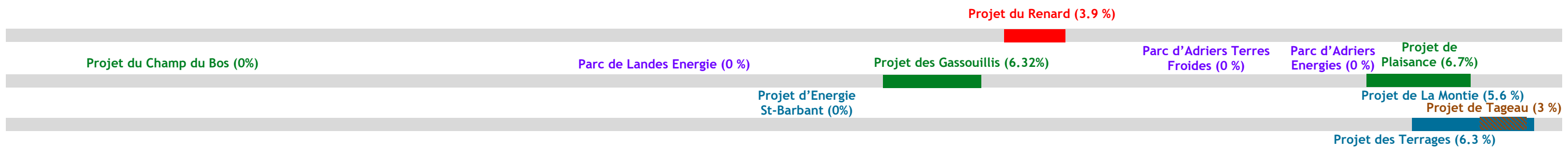
**Vue schématique 100° :**



**Vue projetée 100° :**



**Frises de visibilité :**







## PRISE DE VUE N° 14

Date de la prise de vue : 18 février 2015 à 15h40

### Prise de vue :

Lieu de la prise de vue :

RD 729 à Moulismes

Angle de vue de l'état initial : 100°

Azimut : 167°

Coordonnées géographiques du point de vue :

Lambert 93 X : 531976 ; Y : 6583386

Eolienne la plus proche : R3 à 8.8 km

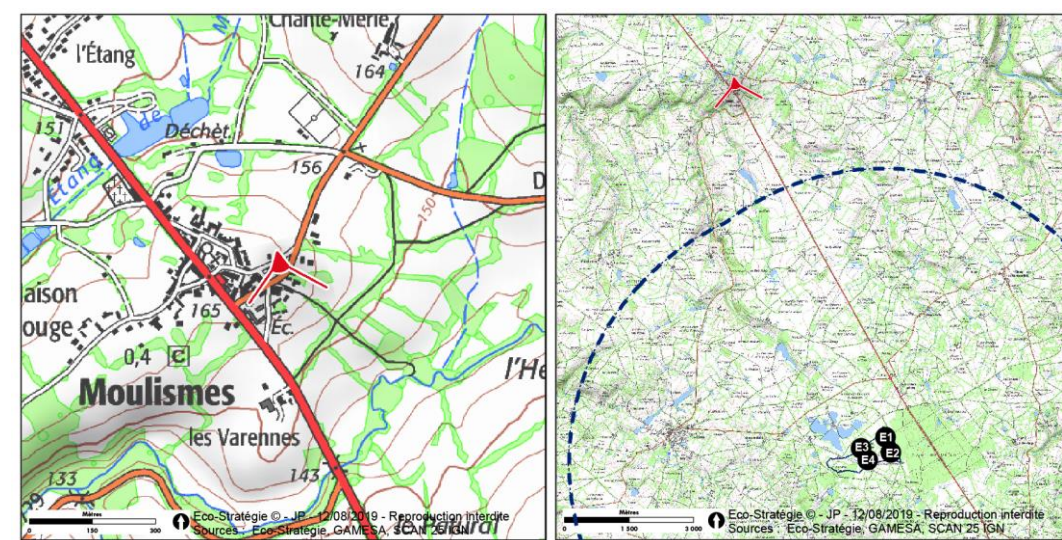
Eolienne la plus éloignée : R2 à 9.3 km

Altitude du lieu de la prise de vue : 164 m

### Projet :

Hauteur des éoliennes : 180 m en bout de pale

### Localisation :



### Raison du choix de la prise de vue :

L'objectif de la prise de vue est d'illustrer les effets visuels du projet éolien du Renard depuis le village de Moulismes, village en limite des Terres Froides et de la vallée de la Vienne dans l'aire d'étude éloignée.

### Commentaire paysager :

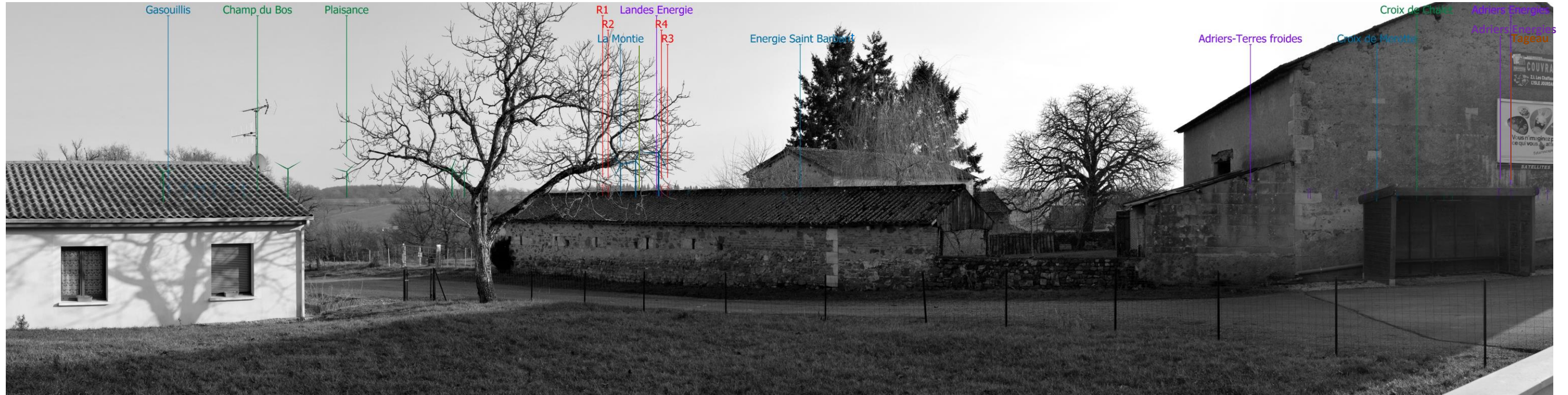
Depuis ce panorama, les éoliennes du projet éolien du Renard sont disposées selon deux groupes de deux machines le long du versant boisée de la Petite Blourde. Elles sont toutefois partiellement masquées par les résineux qui composent la ligne d'horizon et dont la hauteur correspond à celle des rotors. Ainsi, l'emprise verticale du projet éolien du Renard est considérablement réduite et le projet est relativement discret. Notons que le projet se situe en arrière-plan des branchages d'un des arbres du village de Moulismes et qu'en période estivale, les éoliennes du projet éolien du Renard ne seront plus visibles depuis ce point de vue. Ainsi le **niveau d'incidence** du projet depuis ce point de vue est évalué à **faible**.

Les visibilités sur les autres parcs et projets éoliens du territoire d'étude ne sont pas effectives depuis ce point de vue.

### État initial 100° :



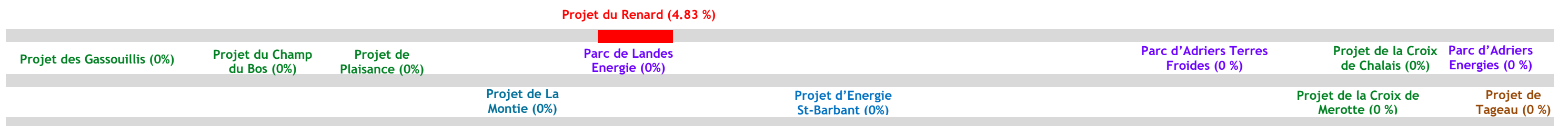
**Vue schématique 100° :**



**Vue projetée 100° :**



**Frises de visibilité :**









## PRISE DE VUE N° 15

Date de la prise de vue : 19 février 2015 à 15h12

### Prise de vue :

Lieu de la prise de vue :

Sortie nord-est du bourg de Nérignac, RD 111

Angle de vue de l'état initial : 100°

Azimut : 108°

Coordonnées géographiques du point de vue :

Lambert 93 X : 525551 ; Y : 6579904

Eolienne la plus proche : R3 à 10.5 km

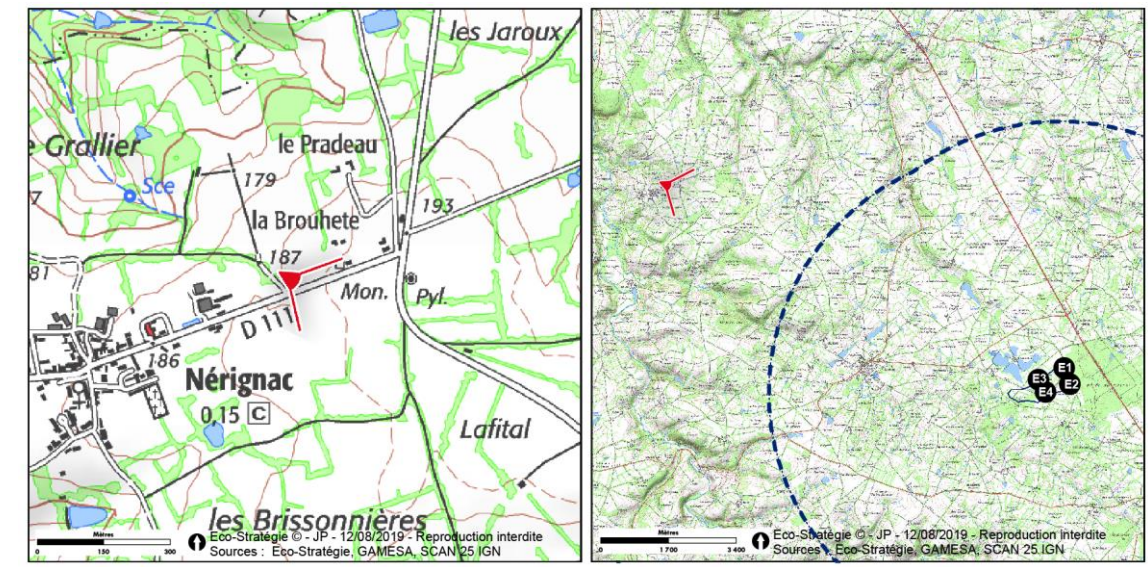
Eolienne la plus éloignée : R2 à 11.2 km

Altitude du lieu de la prise de vue : 188 m

### Projet :

Hauteur des éoliennes : 180 m en bout de pale

### Localisation :



### Raison du choix de la prise de vue :

L'objectif de la prise de vue est d'illustrer les visibilitées sur le projet éolien du Renard depuis le bourg de Nérignac, lieu de vie des unités paysagères de la vallée de la Vienne et des Terres Froides.

### Commentaire paysager :

Le projet éolien du Renard n'est pas visible depuis cette sortie du bourg de Nérignac. Ainsi, le **niveau d'incidence** du projet est **nul** depuis ce point de vue.

En l'absence de visibilité sur le projet, il n'y a pas d'effets cumulés liés au projet éolien du Renard.

### État initial 100° :



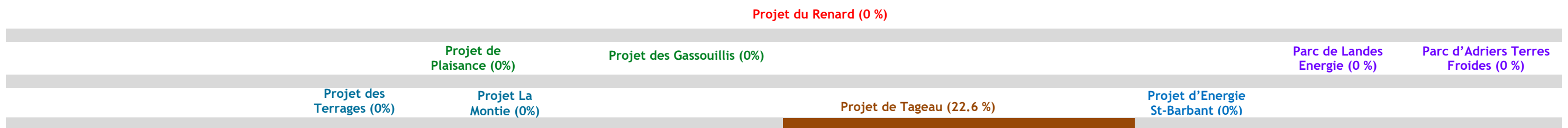
**Vue schématique 100° :**



**Vue projetée 100° :**



**Frises de visibilité :**



## PRISE DE VUE N° 16

Date de la prise de vue : 19 février 2015 à 15h12

### Prise de vue :

Lieu de la prise de vue :  
Saint-Barbant

Angle de vue de l'état initial : 100°  
Azimut : 5°

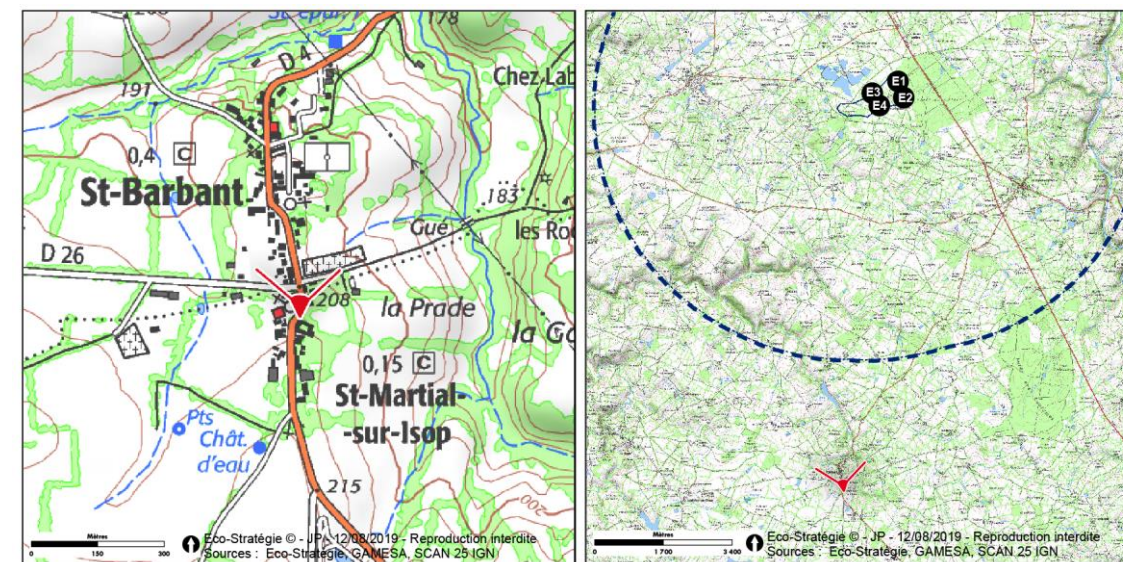
Coordonnées géographiques du point de vue :  
Lambert 93 X : 534143 ; Y : 6565473

Eolienne la plus proche : R3 à 9.3 km  
Eolienne la plus éloignée : R2 à 9.9 km  
Altitude du lieu de la prise de vue : 208 m

### Projet :

Hauteur des éoliennes : 180 m en bout de pale

### Localisation :



### Raison du choix de la prise de vue :

L'objectif de la prise de vue est d'illustrer les visibilitées sur le projet éolien du Renard depuis le village de Saint-Barbant, lieu de vie de l'unité paysagère de la Basse Marche.

### Commentaire paysager :

Le projet éolien du Renard est masqué par la végétation très dense du village de Saint-Barbant. Ainsi, seuls les mouvements de pales de l'éolienne R2 sont possiblement perceptibles depuis ce point de vue, à l'arrière d'un masque de branchage imposant. Ce masque végétal sera d'autant plus dense en période estivale et supprimera les visibilitées sur le projet. Les effets visuels sont considérés négligeables et le niveau d'incidence retenu depuis ce point de vue est **négligeable**.

Les projets éoliens de Saint-Barbant et des Gassouillis sont également partiellement visibles en arrière-plan des branchages. Toutefois, au regard des visibilitées respectives des trois projets, les effets cumulés sont considérés négligeables.

### État initial 100° :



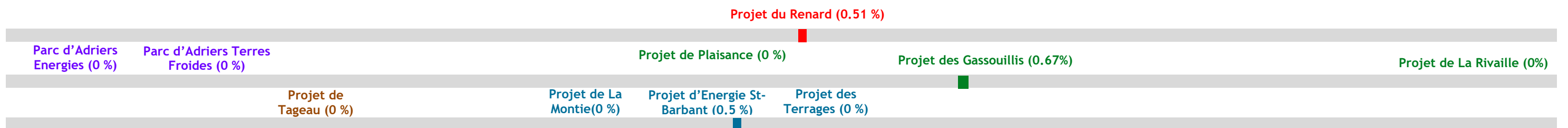
**Vue schématique 100° :**



**Vue projetée 100° :**



**Frises de visibilité :**



## PRISE DE VUE N° 17

Date de la prise de vue : 17 février 2015 à 12h49

### Prise de vue :

Lieu de la prise de vue :

RD 727 à la sortie sud de Montmorillon, GR 48

Angle de vue de l'état initial : 100°

Azimut : 192°

Coordonnées géographiques du point de vue :

Lambert 93 X : 535674 ; Y : 6593325

Eolienne la plus proche : R1 à 18.1 km

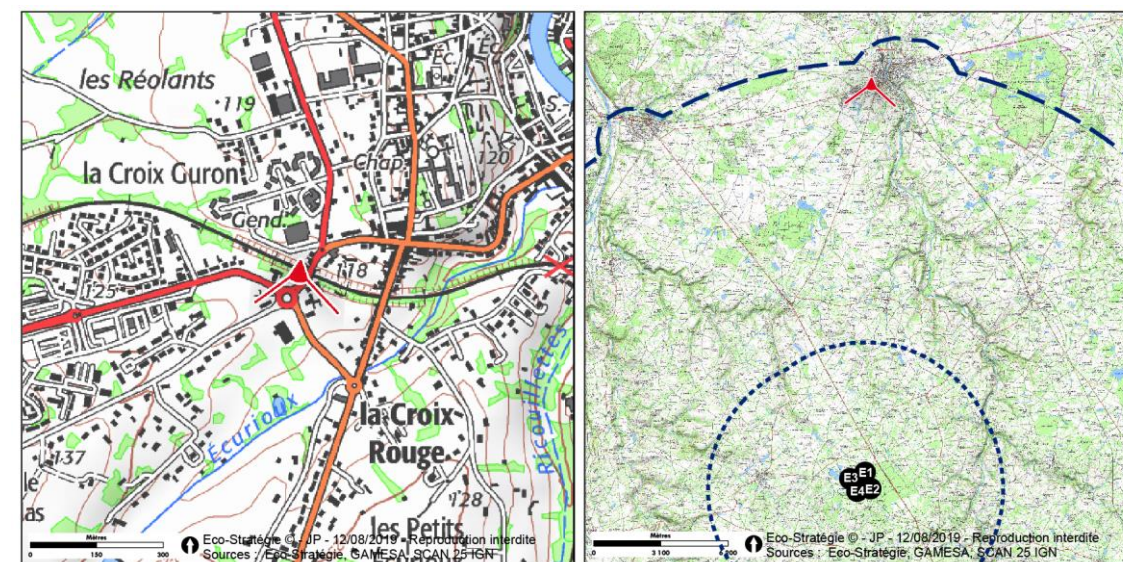
Eolienne la plus éloignée : R4 à 18.7 km

Altitude du lieu de la prise de vue : 117 m

### Projet :

Hauteur des éoliennes : 180 m en bout de pale

### Localisation :



### Raison du choix de la prise de vue :

L'objectif de la prise de vue est d'illustrer les visibilitées sur le projet éolien du Renard depuis la ville Montmorillon, lieu de vie patrimonial de la vallée de la Gartempe (SPR.1, SI.6, MH.12 à 15, MH.19 et MH.20), et depuis la RD 727 et le GR 48, axes de circulation.

### Commentaire paysager :

Le projet éolien du Renard est complètement masqué par la topographie du territoire et aucune éolienne n'est visible depuis cette sortie de Montmorillon. Ainsi, le niveau d'incidence du projet est nul depuis ce point de vue.

En l'absence de visibilité sur le projet, il n'y a pas d'effets cumulés liés au projet éolien du Renard.

### État initial 100° :



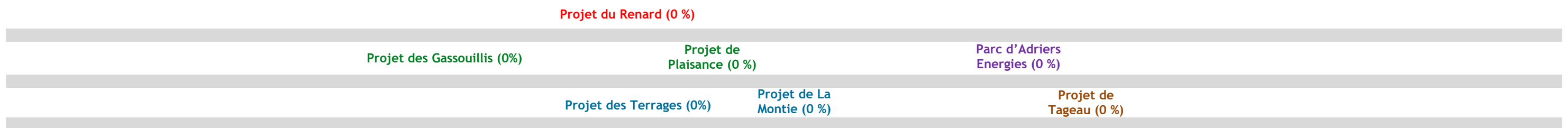
**Vue schématique 100° :**



**Vue projetée 100° :**



**Frises de visibilité :**



## PRISE DE VUE N° 18

Date de la prise de vue : 17 février 2015 à 14h05

### Prise de vue :

#### Lieu de la prise de vue :

Sortie est du hameau de Bourg-Archambault, RD 10

Angle de vue de l'état initial : 100°

Azimut : 209°

#### Coordonnées géographiques du point de vue :

Lambert 93 X : 547075 ; Y : 6588837

Eolienne la plus proche : R1 à 17.9 km

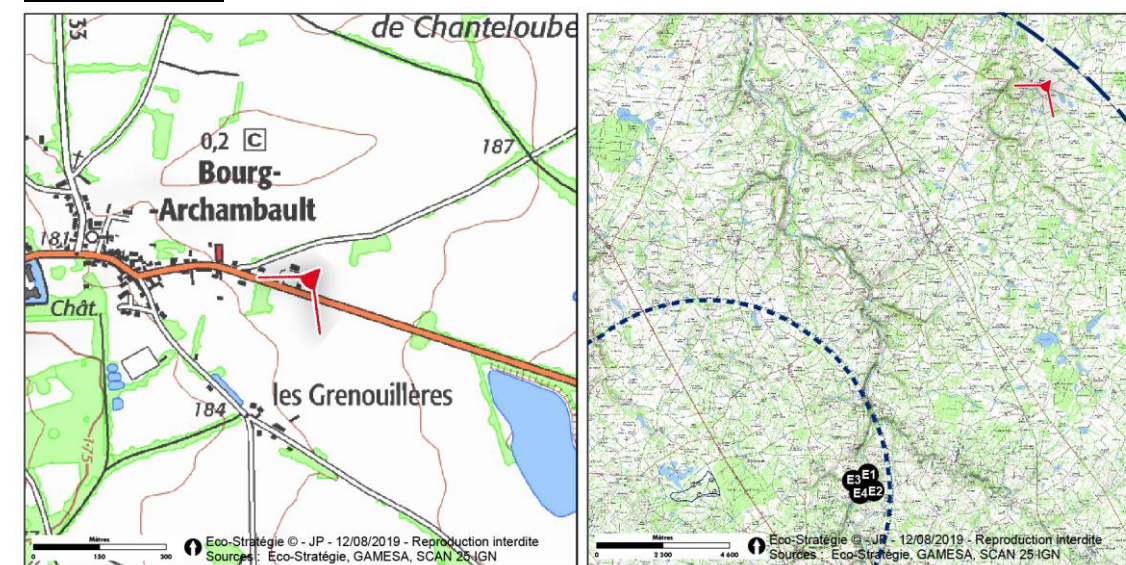
Eolienne la plus éloignée : R4 à 18.6 km

Altitude du lieu de la prise de vue : 186 m

### Projet :

Hauteur des éoliennes : 180 m en bout de pale

### Localisation :



### Raison du choix de la prise de vue :

L'objectif de la prise de vue est d'illustrer les visibilitées sur le projet éolien du Renard depuis ce lieu de vie et cet axe de circulation des Terres-Froides, sur l'aire d'étude éloignée.

### Commentaire paysager :

Seuls des bouts de pales dépassent au-dessus de la ligne d'horizon boisée et se confondent avec les branchages. En période estivale, ces visibilitées déjà extrêmement réduites disparaîtront derrière le feuillage de la végétation. Ainsi, depuis cette sortie du village du Bourg-Archambault, les effets visuels sont jugés négligeables et le **niveau d'incidence** du projet est nul.

Aucun des autres parcs et projets du territoire d'étude n'est visible depuis ce point de vue, il n'y a pas donc pas d'effets cumulés.

### État initial 100° :



**Vue schématique 100° :**



**Vue projetée 100° :**



**Frises de visibilité :**





## PRISE DE VUE N° 19

Date de la prise de vue : 17 février 2015 à 15h19

### Prise de vue :

#### Lieu de la prise de vue :

Donjon de Lenest (MH.32), hameau de Lenest

Angle de vue de l'état initial : 100°

Azimut : 196°

#### Coordonnées géographiques du point de vue :

Lambert 93 X : 539202 ; Y : 6586993

Eolienne la plus proche : R1 à 12.4 km

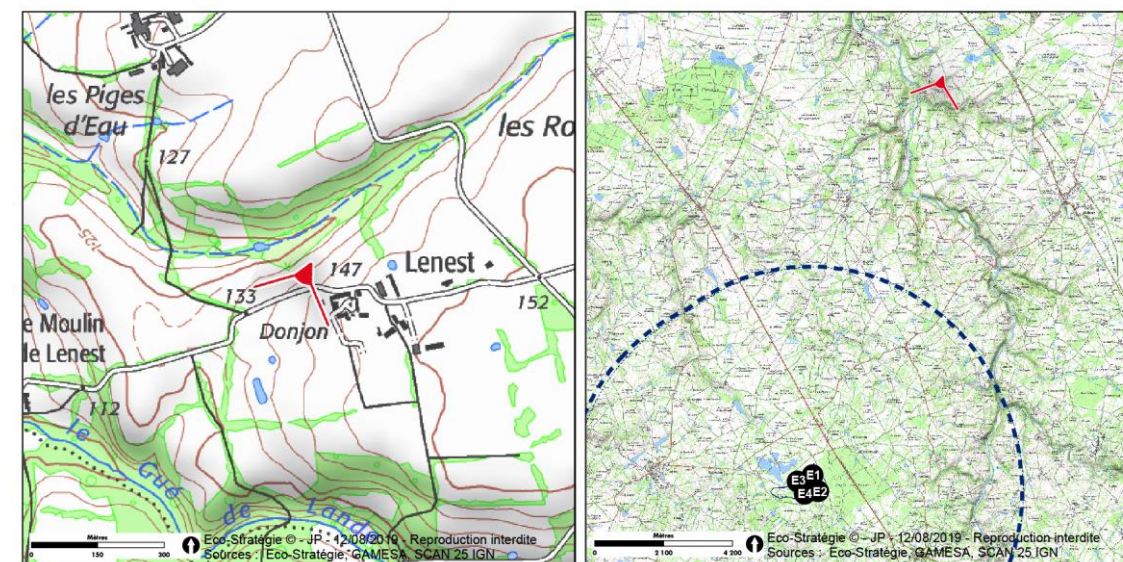
Eolienne la plus éloignée : R4 à 13.0 km

Altitude du lieu de la prise de vue : 136m

### Projet :

Hauteur des éoliennes : 180 m en bout de pale

### Localisation :



### Raison du choix de la prise de vue :

L'objectif de la prise de vue est d'illustrer les visibilités sur le projet éolien du Renard depuis les abords du Donjon de Lenest (MH.32) et depuis le sud du hameau de Lenest, aux abords de la vallée de la Gartempe.

### Commentaire paysager :

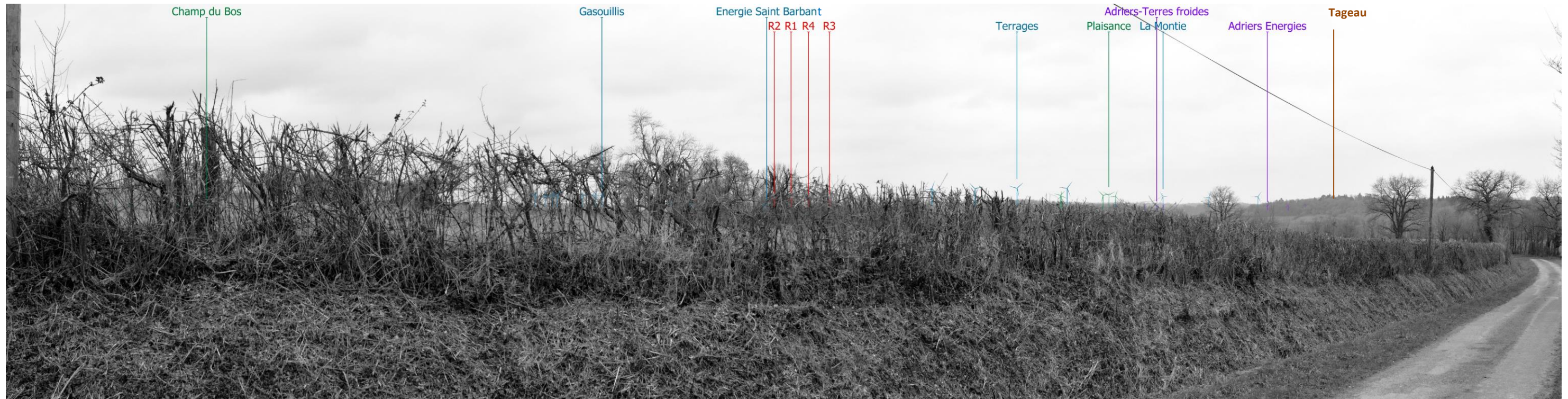
En arrière-plan de la haie de bord de route, le projet éolien du Renard n'est pas visible depuis ce point de vue. Ainsi, le **niveau d'incidence** du projet est **nul**. Toutefois si l'observateur se déplace le long du chemin, quelques bouts de pales peuvent apparaître. Notons également que si la haie de bord de route s'ouvre ponctuellement, vient à disparaître ou est taillée plus basse, le projet éolien du Renard apparaîtra, mettant en relation visuelle la vallée de la Gartempe et le projet.

En l'absence de visibilité sur le projet, il n'y a pas d'effets cumulés liés au projet éolien du Renard.

### État initial 100° :



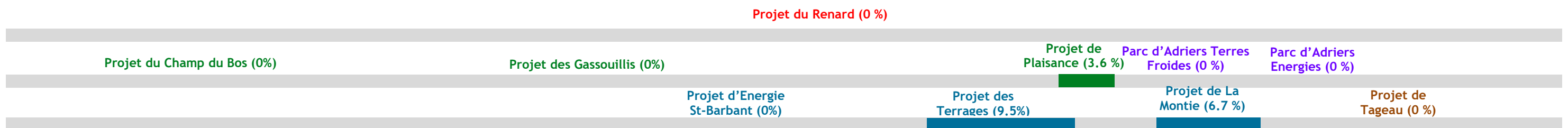
**Vue schématique 100° :**



**Vue projetée 100° :**



**Frises de visibilité :**



## PRISE DE VUE N° 20

Date de la prise de vue : 18 février 2015 à 15h01

### Prise de vue :

Lieu de la prise de vue :

RD5, croix de Plaisance (MH.27) sortie du bourg

Angle de vue de l'état initial : 100°

Azimut : 163°

Coordonnées géographiques du point de vue :

Lambert 93 X : 536375 ; Y : 6583399

Eolienne la plus proche : R1 à 8.2 km

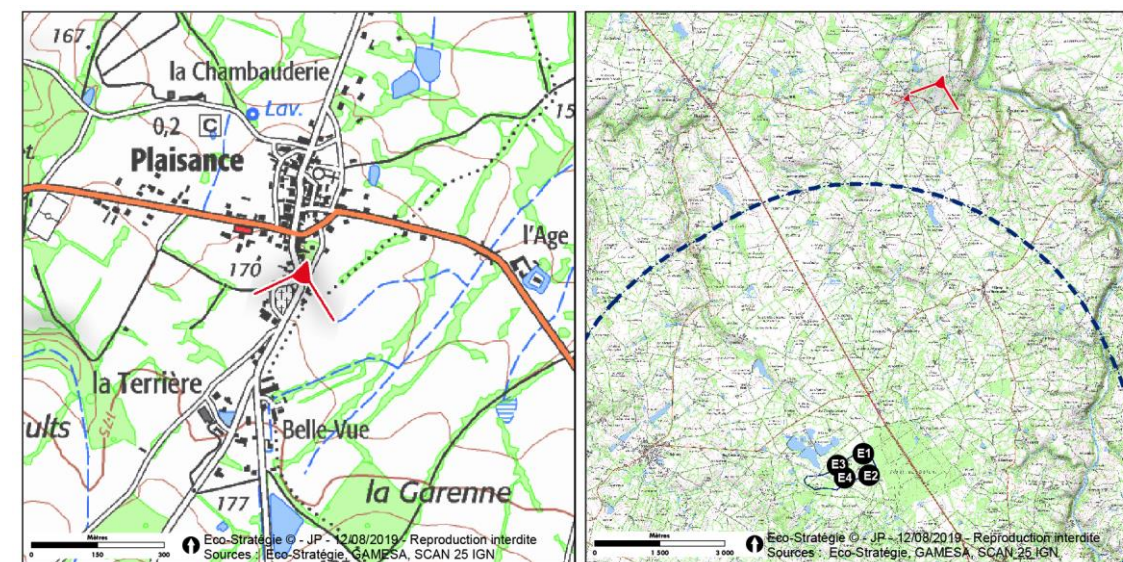
Eolienne la plus éloignée : R4 à 8.8 km

Altitude du lieu de la prise de vue : 169 m

### Projet :

Hauteur des éoliennes : 180 m en bout de pale

### Localisation :



### Raison du choix de la prise de vue :

L'objectif de la prise de vue est d'illustrer les visibilitées sur le projet éolien du Renard depuis le bourg de Plaisance dans les Terres Froides, à proximité de la Croix monument historique (MH.27).

### Commentaire paysager :

Le projet éolien du Renard n'est pas visible depuis ce point de vue. Ainsi, le **niveau d'incidence** du projet est **nul** depuis ce point de vue.

En l'absence de visibilité sur le projet, il n'y a pas d'effets cumulés liés au projet éolien du Renard.

### État initial 100° :



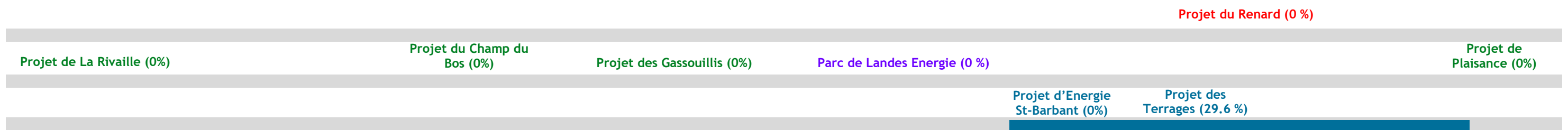
**Vue schématique 100° :**



**Vue projetée 100° :**



**Frises de visibilité :**



## PRISE DE VUE N° 21

Date de la prise de vue : 18 février 2015 à 08h35

### Prise de vue :

Lieu de la prise de vue :

Eglise Saint-Maurice (MH.4) à Lathus Saint-Rémy

Angle de vue de l'état initial : 100°

Azimut : 205°

Coordonnées géographiques du point de vue :

Lambert 93 : X : 542973 ; Y : 6583610

Eolienne la plus proche : R1 à 11.2 km

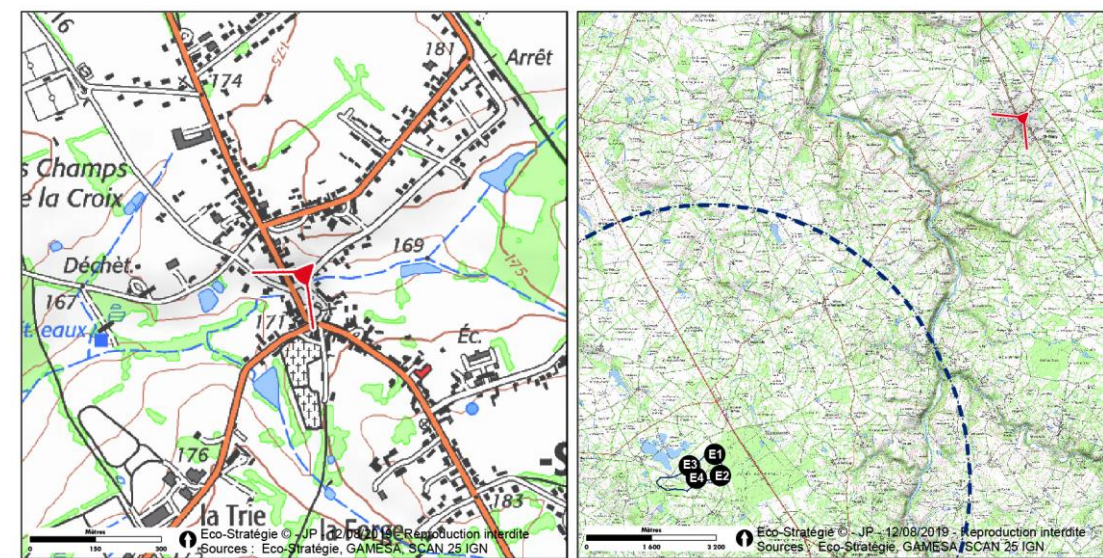
Eolienne la plus éloignée : R4 à 11.9 km

Altitude du lieu de la prise de vue : 169 m

### Projet :

Hauteur des éoliennes : 180 m en bout de pale

### Localisation :



### Raison du choix de la prise de vue :

L'objectif de la prise de vue est d'illustrer les visibilités sur les parcs et projets éoliens depuis le village de Lathus-St-Rémy aux abords de l'église Saint-Maurice (MH.4).

### Commentaire paysager :

Le projet éolien du Renard est masqué par la végétation très dense visible depuis le centre-bourg du village de Lathus-Saint-Rémy. Ainsi, seuls les mouvements de pales seront possiblement perceptibles depuis ce point de vue, à l'arrière d'un masque de branchage imposant. Ce masque végétal sera d'autant plus dense en période estivale et supprimera les visibilités sur le projet.

Le projet éolien du Renard étant à plus de 10km du village, le **niveau d'incidence** retenu depuis ce point de vue est nul.

En l'absence de visibilité sur le projet, il n'y a pas d'effets cumulés liés au projet éolien du Renard.

### État initial 100° :



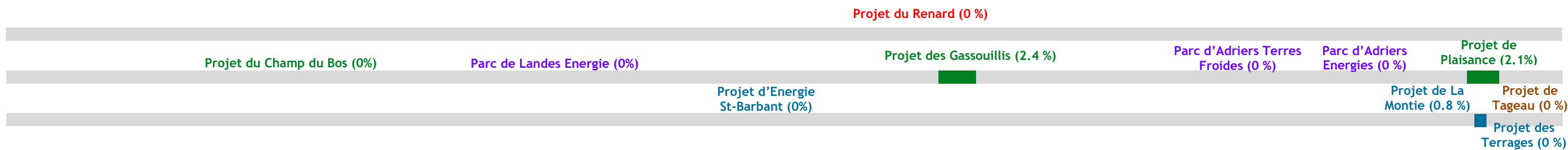
**Vue schématique 100° :**



**Vue projetée 100° :**



**Frises de visibilité :**



## PRISE DE VUE N° 22

Date de la prise de vue : 5 juillet 2019 à 09h20

### Prise de vue :

#### Lieu de la prise de vue :

RD 112a, abords du Dolmen de la Pierre Levée (MH. 26)

Angle de vue de l'état initial : 100°

Azimut : 180°

#### Coordonnées géographiques du point de vue :

Lambert 93 : X : 534707 ; Y : 6579597

Eolienne la plus proche : R1 à 4.4 km

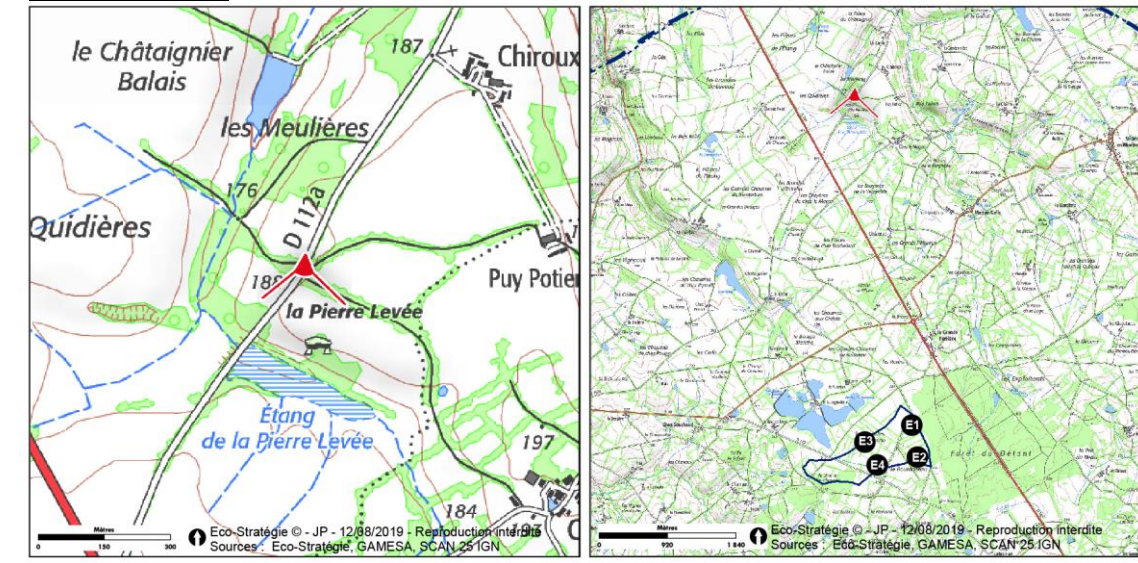
Eolienne la plus éloignée : R4 à 4.9 km

Altitude du lieu de la prise de vue : 190 m

### Projet :

Hauteur des éoliennes : 180 m en bout de pale

### Localisation :



### Raison du choix de la prise de vue :

L'objectif de la prise de vue est d'illustrer les visibilitées sur le projet éolien du Renard depuis cet édifice monument historique (MH.27) de l'aire d'étude rapprochée.

### Commentaire paysager :

Le projet éolien du Renard n'est pas visible depuis ce point de vue, le niveau d'incidence retenu est donc nul.

En l'absence de visibilité sur les autres projets éoliens, il n'y a pas d'effets cumulés.

### État initial 100° :



**Vue schématique 100° :**



**Vue projetée 100° :**



**Frises de visibilité :**

